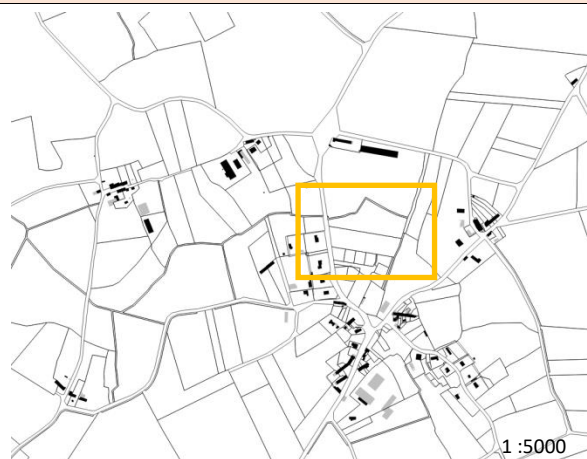
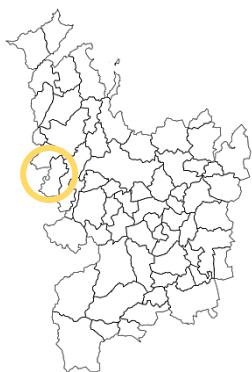


# Plorec-Sur-Arguenon – n°205-1

Zone 1AUh2



## « Le Temple »

Superficie : 1.5 ha

Densité de logements minimum : 15 lgt/ha

Logements locatifs sociaux minimum : 0

### Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe au Sud du territoire communal au sein du village nommé « Le Temple ».

Il se situe au Nord de celui-ci et est inséré entre des espaces agricoles et un quartier récent.

Le secteur est actuellement cultivé.

### Site en extension



### Photographies du secteur



### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- Créer un accès groupé sur la D60 à l'Ouest.
- Prévoir les extensions futures de la voirie en lien avec la zone 2AUh au nord. Un bouclage sera réalisé à terme au sein des deux zones (1AUh2 et 2AUh, afin d'éviter une aire de retournement.
- Une connexion piétonne avec le quartier récent au Sud et le secteur sera effectuée.
- Conserver les arbres et éléments de bocages inscrits au schéma d'aménagement.

### Légende

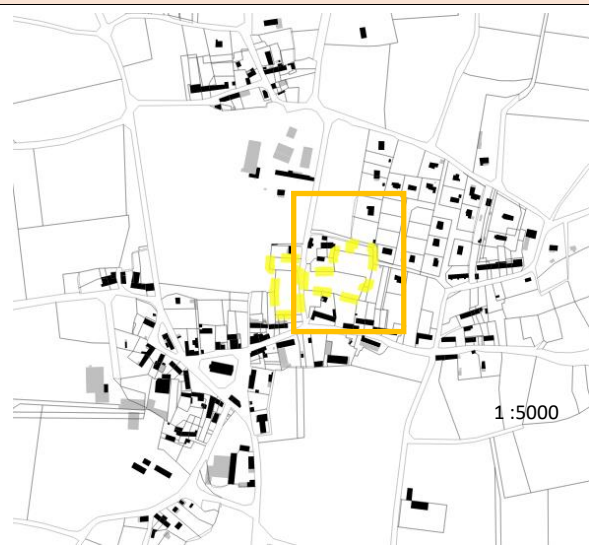
	Délimitation du secteur		Eléments de bocage à conserver
	Principe d'accès groupé		Liaison douce existante
	Voirie à créer		Liaison douce à créer
	Extension de la voirie à prévoir		

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°205-1



# Plorec sur Arguenon- n°205-2

Zone 1AUh2



Superficie : 0.5 ha  
 Nombre de logements minimum : 6 lgts  
 Logements locatifs sociaux minimum :  
**Apprécié par la commune et Dinan Agglomération**

## Caractéristiques du site

Ce secteur se situe au centre-bourg.

Il est inséré entre le centre historique au Sud et les nouveaux logements du Nord.

Le secteur est actuellement pour partie cultivé, et pour partie boisé.

## Site en extension



## Photographies du secteur



### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- Créer deux accès au Nord et à l'Ouest du secteur, se rejoignant.
- Le nombre de logements sociaux sera apprécié par la commune et Dinan Agglomération.
- Créer une lisière paysagère au nord permettant d'insérer le projet dans son environnement.

### Légende



Délimitation du secteur

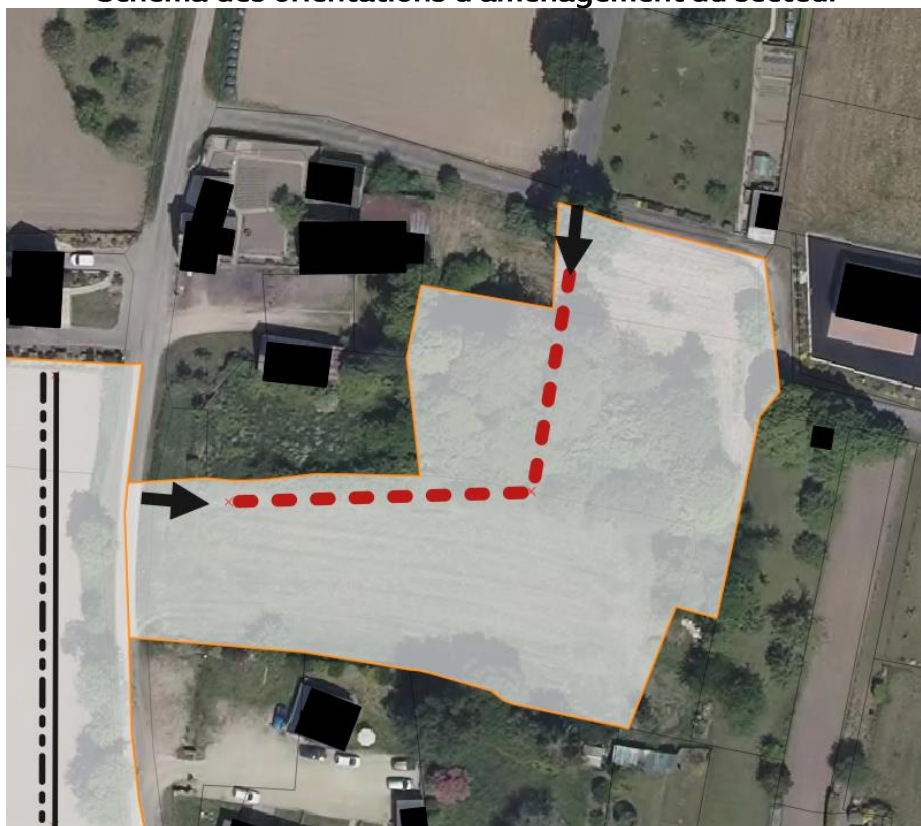


Voirie à créer



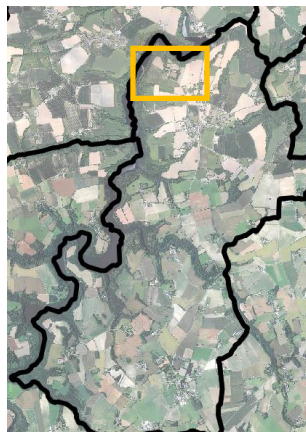
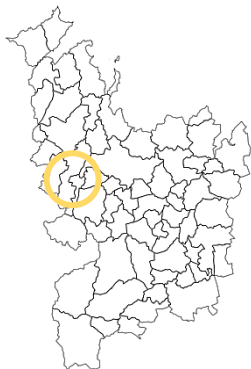
Principe d'accès groupé

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur



# Plorec sur Arguenon – n°205-3

Zone Nt



## « La Ville Lambert »

Superficie : 2.3ha

Secteur à vocation touristique

### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation touristique : Les orientations retenues sont :

- Respecter les exigences de l'arrêté de protection du point de captage d'eau potable
- Créer un camping à la ferme (environ 6 emplacements)
- Créer un lieu associatif, boutique vente de produits de la ferme et produits locaux, espace associatif, salle de réunion pour formations en permaculture, bar/salle de concert pour organisation d'évènements, hébergements,
- Créer un centre de soin en médecine douce (4 locaux loués à des professionnels)
- Créer une aire de stationnement perméable, dont les abords seront talutés et plantés d'essences locales afin d'en limiter l'impact paysager
- Limiter les impacts du projet sur la biodiversité

